

le petit Palantin



P 1 & 8 **VŒUX** DES ÉLUS

P 8 À 11 **TRAVAUX & ACTIONS** EN COURS

P 12 & 15 **ET PROJET** D'AVENIR

P 16 LA CHAPELLE
DES **DAMES**
POUR LES GUERVEUR...

Informations municipales •
janvier 2025 • n°43

DU MOUVEMENT dans les services municipaux...

Mickaël Huon, Policier municipal depuis plus de 10 ans à Palais, après une formation réussie est passé l'an dernier au grade de brigadier. Il part donc rejoindre une autre commune bretonne pour pouvoir exercer ses nouvelles missions. Mickaël était également bien connu sur l'île pour son implication chez les pompiers. Il a déjà trouvé un poste dans la commune qui l'accueille pour poursuivre cette passion qui l'anime : être au service des gens...



Françoise Heydon-Gautier, Zouzou pour les intimes, prend une retraite bien méritée après 36 années au service de la commune.

Après avoir exercé plusieurs métiers, à l'accueil puis à l'état civil, elle était devenue depuis de nombreuses années, la «référence» au service urbanisme et sur toute l'île. C'est elle qui a épaulé les élus pour rédiger le PLU, fournit tous les renseignements sur le cadastre, les autorisations, conseillé les demandeurs pour monter leurs dossiers de permis de construire, les travaux... Bref, un monument !

Depuis un peu plus d'un an, Isaline Pellisson était venue la seconder et se former à ce poste pour être à même de la remplacer après son départ. Romain Quatrebœufs a profité des deux derniers mois de présence de Françoise pour en faire de même et compléter ce service qui nécessitait la présence d'un second agent.



ÉTAT CIVIL & SERVICES

NAISSANCES

- 8/10/2024 Lou LE TEXIER fille de Mélissa CONAN & Benjamin LE TEXIER
14/12/2024 Lysandro LE PAN fils de Mallory COUANE & Anthony LE PAN
17/12/2024 Clovis GUERNY fils de Vicky DUMEZ & Julien GUERNY

DÉCÈS

*Les décès survenus à l'extérieur de la commune peuvent être transcrits plus tardivement dans ce petit journal - merci de votre compréhension

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| 01/10/24 Bernard PASSAT | 23/11/24 Jean-Mary CHARLES |
| 05/10/24 Catherine LAMBOTIN | 25/11/24 Serge EVEN |
| 08/10/24 Stanley GOULSTON | 01/12/24 Djawad RIBOUCHON |
| 13/10/24 Jean PUGNÈRE | 08/12/24 Bruno SUDICI |
| 23/10/24 Monique CARRÉ | 15/12/24 Marie LOYER |
| 24/10/24 Linda ROCHEFER | 15/12/24 Evariste GALLÈNE |
| 31/10/24 Monique CAHEN | 18/12/24 Roger BRISSON |
| 05/11/24 Thérèse THOMAS | 21/11/24 Philippe FALUDI |
| 06/11/24 Anne CIRIER | 08/12/24 Jean NICOLAS |
| 11/11/24 Frédéric MINARD | 20/12/24 Benjamin MALARTIC |
| 12/11/24 Gisèle LE PORT | 23/12/24 Christian BIGUET |
| 20/11/24 Jean GALLOPAIN | 28/12/24 Didier BOULCH |
| 22/11/24 Marguerite MAHÉO | |

L'accueil de la mairie
est ouvert
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h

Mairie : 2, Passage de l'Hôtel de ville
56360 Le Palais

Accueil : 02 97 31 80 16
mairie@lepalais.fr

État civil : 02 97 31 80 16
etatcivil@lepalais.fr

Urbanisme : lundi, vendredi matins
02 97 31 80 16
lundi et jeudi après-midi
sur RDV
urbanisme@lepalais.fr

Services Techniques : 02 97 31 50 77
servicetechniques@lepalais.fr

Police 09 62 18 28 92

Municipale : policerurale@lepalais.fr

Le petit Palantin - informations municipales - n°43

Directeur de publication : Tibault Grollemund,
Responsable de la publication : Guillaume Châtelain
Secrétaire d'édition, rédaction : Bernadette Flament
Conception, illustrations : service communication
Crédits photos : Services Mairie - DR

1800 exemplaires - Malgré l'attention que nous avons portée à la réalisation en interne de ce document, quelques erreurs peuvent subsister ; merci de nous en excuser.

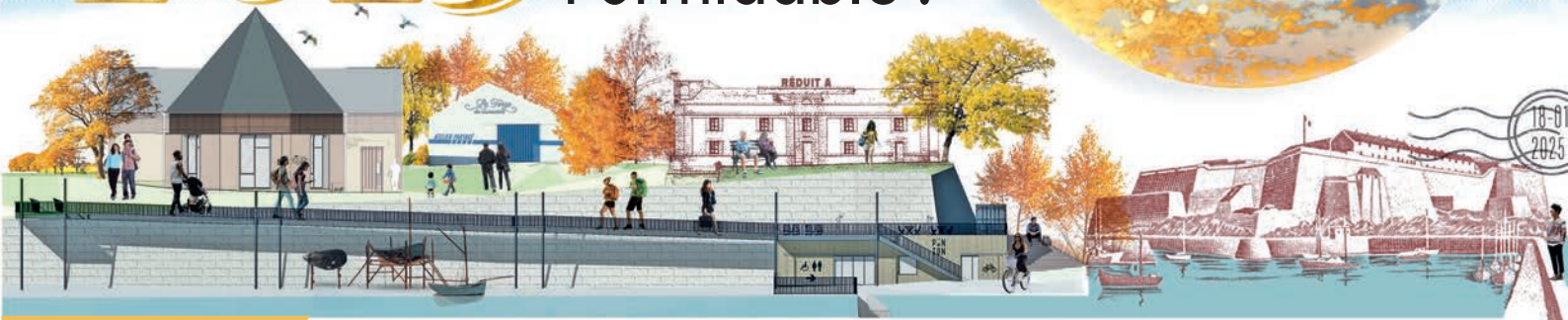
Ont coopéré à cette édition :

C Robin, les adjoints
et conseillers délégués.
Photo vélo E Berthier© p5,

Impression sur papier
100% recyclé
par @'Imprim à Vannes
02 97 42 40 00
Ne pas jeter sur la voie publique



2025 Une Année Formidable !



LE MOT DU MAIRE



Chères Palantines, Chers Palantins,

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, j'ai le plaisir de vous adresser tous mes meilleurs vœux de belle et bonne année ! Nous vous souhaitons une bonne santé et une énergie formidable pour transformer et porter vos projets qu'ils soient personnels ou collectifs. Dans un monde qui prend des directions dont nous devinons certains contours mais pas la profondeur, je tiens à vous remercier pour ce que nous avons de plus précieux : l'engagement au service du bien commun.

Bienvenue au nouveau conseil municipal des jeunes, avec notre jeune Maire Louis Mison qui a marqué les esprits à l'occasion de la cérémonie des vœux, en prenant en colonne vertébrale de son discours, la question des addictions et des consommations de stupéfiants sur notre île. Un sujet qui occupe désormais une place prédominante et dont les actions se mettent en place pour frapper fort, tant au niveau médical que politique !

La dernière année de la mandature qui s'achève s'annonce chargée, en travaux, en projets, en réalisations avec de gros investissements sur le port pour le réhabiliter en profondeur, pour le préserver mais aussi le développer. Malgré le contexte financier et politique qui nous appelle à la prudence, nous adaptons nos plans pluriannuels d'investissements pour assurer des finances saines à notre commune. Beaucoup de projets ont déjà vu le jour et nous avons pu investir, grâce à des soutiens formidables de nos partenaires, des appels à projets, des plans

de relance et la vente de notre VVF, tout cela nous a permis d'avancer avec les moyens financiers exceptionnels, nous achèverons la mandature en ayant réalisé l'équivalent de 2,75 mandats en un, le tout sans grever les budgets.

Surplombant le port, la citadelle va renaître, revivre et surtout rouvrir au public, avec son musée et un outil économique important pour la commune. Je tiens à remercier Sébastien Bazin, PDG du groupe Accor pour ses engagements et ses vœux adressés.

Afin de faire évoluer la commune, rendre la ville plus attractive, gagner du stationnement, préserver certaines infrastructures portuaires construites au temps des charrettes ou encore certains quartiers comme Bordilla mais aussi rendre l'hôpital plus accessible, nous proposons d'apporter une solution concrète en réalisant une voie structurante. Déjà dans les cartons dans les années 2000 ce projet présente de multiples intérêts. Aussi, et parce que ce grand projet n'était pas dans notre programme initial, je souhaite organiser un référendum sur cette question le 6 juillet prochain pour que vous puissiez décider de l'avenir de notre commune.

Anticipation, réactivité, innovation, concrétisation, partage tels seront nos maîtres mots pour cette nouvelle année pour que notre commune soit toujours plus florissante, que chacun puisse s'y épanouir et bien vivre à Palais.

Tibault GROLLEMUND





Jean-Luc GUENNEC 1er adjoint

Le bonheur, c'est d'avoir une bonne santé et une mauvaise mémoire.

Je vous rappelle donc les nombreux travaux qui font évoluer Palais intra muros.

La place de l'hôtel de ville est achevée avec l'ambition d'être un lieu vivant, plus aéré et spacieux. Une vraie place de village où le nouvel office de tourisme a trouvé sa place et satisfait autant les visiteurs que le personnel.

Sur l'avenue Carnot, tout juste finalisée, malgré la complexité dans la partie basse, de son important dénivelé, nous avons réussi à préserver au maximum les stationnements voitures et augmenter ceux des 2 roues, tout en facilitant les accès aux commerces et aux habitations en élargissant les trottoirs.

L'imposant chantier privé du quartier des sables est parti pour environ deux années. La reconstruction de l'hôtel restaurant «La Frégate» bien connu de tous, pour une mise aux normes, embellira l'arrivée sur notre port.

Le magnifique espace pour tous, «La Chapelle», édifié sur les bases exis-

tantes, sera achevé et inauguré avant l'été, pour offrir un lieu d'échanges multigénérationnels de qualité à toutes les populations, toute l'année. Merci à l'architecte qui a su conserver l'âme de ce bâtiment et aux entreprises pour ce remarquable chantier.

Après plusieurs années de fermeture, les travaux vont permettre à la salle du conseil de retrouver toute sa splendeur d'ici la fin 2025.

Le parking des glacis va aussi être redessiné afin d'être réhabilité ; il pourra ainsi être utilisé été comme hiver.

Nous n'oublions pas nos villages, où de nombreux travaux de voirie ont été réalisés : Roserières, Le Gouerch, l'axe Kerspern/Martha, Port Salio, Belle Fontaine, Bordilla, Loctudy, Port Fouquet.

Le quai Roussel est aussi remis en état ainsi que les routes où la fibre a été posée, celle-ci sera enfin déployée cette année.

Actuellement nous effectuons le curage de 15 kilomètres de fossés ; une opération que nous renouvellerons chaque année afin de protéger les accès et les routes.

Avant l'été, la route qui mène au vil-

lage de Chubiguer va être remise en état, tout comme l'axe Port York/Port Salio.

Enfin, des travaux vont commencer incessamment Rue Willaumez, pour remettre en état les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales.

Un grand merci à Ronan Barré, conseiller délégué, qui a suivi tous ces chantiers avec rigueur et professionnalisme. Merci Ronan !

Je remercie également tous les intervenants, l'état, la Région, le Département, les services techniques et administratifs de la commune pour leur participation et leur implication dans ses nombreux dossiers, qu'elle soit financière ou technique.

Je tenais à souligner également que grâce à l'initiative d'un de nos agents, Stéphane Inizan, la collecte des mégots de cigarettes sur la commune a permis en 2024 de récupérer, 712 000 mégots, soit 156 kilos qui seront traités et valorisés dans un nouveau cycle de production.

En cette nouvelle année, recevez tous mes vœux de bonheur, de santé, de réussite.

Bonne année à tous! Bloavezh mad !

Martine COLLIN adjointe aux affaires scolaires et au personnel communal

Chers insulaires, une fois n'est pas coutume, 2025 est arrivée bien vite après une année riche de projets que je retracerai brièvement. Voici tout d'abord quelques chiffres concernant l'état civil :

- 14 naissances hors de la commune et 1 sur Palais.
- 10 mariages,
- 71 décès dont beaucoup concernent les autres communes puisqu'il s'agit des décès survenus à l'hôpital.

Du côté des écoles, Stanislas Poumet avec 120 élèves, a comptabilisé une hausse conséquente de ses effectifs. J'en profite pour évoquer la création d'une classe bilingue français/breton dès la rentrée 2025.

Le travail effectué par les élèves des deux écoles primaires et du collège Michel Lotte sur l'aire marine éducative se poursuit et l'on peut aussi se réjouir de la création de la pépinière pédagogique. Des actions menées en partenariat avec le CPIE qui permettent à nos jeunes de vivre la nature qui les entoure.

Les écoliers de Sainte Anne découvrent Font-Romeu, un voyage soutenu par la commune et notre comité de jumelage qui s'active avec dynamisme pour tisser des liens entre marins et montagnards.

Au sein des services municipaux, 2024 a été le terrain de nombreux mouvements de personnels, avec bien sûr, à l'urbanisme, l'arrivée de 2 nouveaux agents, Isaline Pellisson et Romain Quatrebœufs, suite au départ en retraite après 36 ans de bons et loyaux services de Françoise Heydon Gautier, notre renommée Zouzou !

Clément Robin, Chef de projet petites villes de demain, est également en charge des études qui concernent, d'une part, le trait de côte et d'autre part, l'habitat. Au service technique, Cyrille Gallen, notre nouveau responsable d'atelier, reprend la voirie. Côté Culture, Mathilde Pannequin a trouvé sa place au cinéma. Enfin, Gaëlle Gillet et Isabelle Crosnier sont venues renforcer l'équipe chargée de l'entretien de l'école, du cinéma, de la Bibliothèque du Génie et de la surveillance de la cantine.

En ces temps difficiles, mouvementés, incertains, en France, en Europe comme dans le monde entier, il faut bien reconnaître que, sur notre petit territoire préservé, nous sommes assez privilégiés. Je souhaite vraiment qu'ici règne la tolérance, la solidarité, le respect envers les autres, car nous ne pouvons avancer qu'avec bienveillance.



Pierre Paul AUBERTIN

Adjoint aux finances, à l'urbanisme et aux affaires portuaires

Sur le port, la saison a démarré début Avril avec le départ de la Transat BI-MG. L'activité du port en 2024 a été soutenue avec 16 000 escales (hausse de 3%), 433 contrats annuels et saisonniers (recettes stables). Les tarifs de la plaisance (contrats et escales) n'avaient pas été modifiés.

Comme évoqué l'an dernier, après deux ans d'études et de négociations avec les usagers et la Région, nous avons pu mettre enfin en place dès janvier 2024, une tarification d'accès à nos infrastructures concernant les activités commerciales. Cette opération nous a permis d'augmenter nos recettes d'environ 450 000€. Pour 2025, nous allons continuer à appliquer ces tarifs en les adaptant à l'usage des quais les plus sollicités.

Cette nouvelle répartition de nos recettes va nous permettre de tempérer l'impact du coût des travaux d'entretien de nos structures. Depuis des années nous nous efforçons de financer avec les aides de la Région, le propriétaire, les digues, les quais, les équipements vieillissants dont nous avons la concession.

Nous n'avons pas malheureusement la capacité financière d'améliorer de manière conséquente nos services.

Néanmoins nous avons rétabli le pan cassé (angle de l'Yser) et allons démarrer dans les jours à venir :

- Le dragage du quai Fouquet, de la Cale Acadie, du Quai Bonnelle, après avoir finalisé notre plateforme de réception

des sédiments qui évite le transport coûteux vers le continent de ces matériaux (gain de plus de 50%). Opération régulière qui ne perturbera que très peu l'activité portuaire.

- La réfection de la brèche du môle Bourdelle (digue Nord) suite à de lourdes études géotechniques sur cet ouvrage. Ce sont des travaux maritimes vitaux pour notre port dont les montants approchent les 1.9 M€ ! que nous allons financer avec les aides partielles de la Région certes mais aussi par un emprunt important. A cette occasion nous allons pouvoir réhabiliter le chemin de halage.

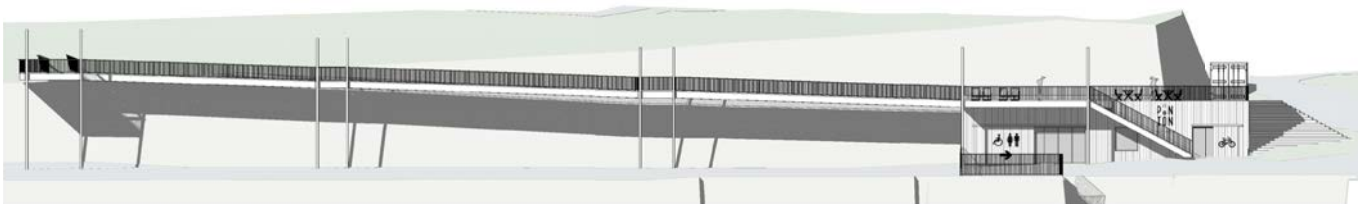
- Le musoir après expertise ne suscite pas d'inquiétude.

- Il restera au fil des urgences des travaux de consolidation ou réparations.

La nouvelle configuration des portes de l'écluse permet de mieux réguler les niveaux, évite ainsi avec surveillance, les risques d'éventuels débordements sur les quais.

Je tiens à remercier nos personnels qui nous permettent d'être reconnus pour la qualité d'accueil sur l'eau.. Et nous allons enfin équiper le port de services à terre avec sanitaires dignes de sa fréquentation. Ils seront réalisés au bout du quai Fouquet dans les anciens bâtiments des services de l'Équipement.

Bon vent à tous



Georges MIGNON

adjoint à la sécurité et au domaine public.

La Police Municipale de Palais compte deux agents à l'année, 1 garde champêtre et 1 brigadier stagiaire, renforcée par 4 agents saisonniers en période estivale pour faire face à l'affluence de personnes sur l'île, assurer le contact et l'information auprès de la population, la surveillance et le respect des réglementations dans la ville et encadrer les festivités.

Les missions de la PM ne se limitent pas au contrôle de stationnement : surveillance des biens et des personnes, du domaine communal, assistance aux entreprises et respect des réglementations en matière d'urbanisme pour les travaux occupant le domaine public, sécurisation et surveillance du marché, des espaces naturels...

La PM exerce aussi un travail de formation et de prévention auprès des scolaires, avec des interventions dans

les écoles pour former les jeunes à la sécurité routière dès le plus jeune âge avec notamment une « piste vélo » et un travail sur les équipements nécessaires à la sécurité des cyclistes.

Le stationnement, à Palais est et reste un point crucial pour le développement des commerces et le quotidien des habitants, surtout ceux qui ont des difficultés à se déplacer. La commission circulation a décidé de tester cette année de nouvelles modalités concernant le stationnement payant avec des variations en fonction des saisons. À partir du 1er avril, l'ensemble des zones payantes actuelles seront désormais payantes à l'année, pour favoriser les rotations. Une période de gratuité sera conservée et les palantins intra muros bénéficieront toujours des deux heures gratuites.

Des emplacements réservés aux

plus de 75 ans près de l'écluse seront matérialisés, là encore pour faciliter le stationnement de ceux qui en ont le plus besoin. Le travail sur la signalisation et la pose de panneaux se poursuit pour faciliter la lecture des règles de stationnement et de circulation.

Quelques chiffres en 2023 :

6 évacuations et destructions de véhicules, 12 assistances à personnes, 8 chiens mis en fourrière, 10 interventions accidents, 13 avec les pompiers, 10 avec la Gendarmerie, les Douanes et les Affaires Maritimes.

Le retrait de 31 scooters et vélos abandonnés, 2 exercices incendie dans les écoles, et 25 interventions d'assistance pour des entreprises...





Soazig LANCO adjointe aux affaires sociales, à l'habitat et aux aînés.

Le CCAS a répondu, selon ses moyens aux divers problèmes sociaux en 2024.

Plusieurs animations ont été proposées à nos aînés, ou la nouvelle jeunesse... C'est plus sympa ! 96 personnes pour le repas festif de janvier, 70 pour le goûter en juin au réduit B... Il y a eu du goût à chanter !

En novembre, nous avons exposé les photos de Delphine Herrou pour témoigner de ce que peut être la violence physique au sein d'un foyer.

Le 26 novembre, sur le même thème, trois courts métrages de Johanna Bedeau, une réalisatrice d'origine belliloise, ont été le socle d'un débat, animé par des spécialistes.



En décembre, nos aînés ont pu visionner gratuitement le film réalisé par Julien Hillion « Thérêt n° 487 » qui retrace le quotidien des colonies pénitencières à Belle Île et ailleurs en France.

Les 9 et 10 décembre a eu lieu la distribution des chèques cadeaux pour les plus de 75 ans. Un cadeau de 30€ à dépenser dans les boutiques palantines. Ce fut l'occasion pour tous de « dalvaber » autour d'un café et de « lichouseries ».

Puis le 17 décembre, nous sommes allées visiter nos aînés de l'Ehpad, accompagnées des élèves de l'école Poumet.

Pour l'occasion, chaque enfant a offert un dessin et tous furent remerciés avec émotion par les aînés. S'en est suivi un goûter avec des chants, distribution de cadeaux, de chocolats et de gâteaux.

Le 27 janvier aura lieu la galette des rois animée par CantaBelle Île, un karaoké et des danses !

Ainsi va la vie du CCAS... Vous pouvez penser qu'on mange trop de sucrerie... Mais on chante, on danse, on « dalvabe », tout le monde est content de se retrouver... Et ça ! ça fait baisser le taux de sucre !!!

D'autres projets sont en réflexion pour 2025 :

- Une étude sur les addictions, un fléau sur notre territoire,
- Une soirée dédiée aux aidants avec la projection du film « La promesse des aidants » suivie d'un débat.

J'en profite ce soir pour remercier toute l'équipe du CCAS qui est toujours animée par la passion de l'autre et toutes les autres personnes qui collaborent avec nous pour la réussite de toutes ces animations : le personnel de la mairie, les commerçants, la gendarmerie, le cinéma et l'école.

Depuis le début de son mandat, l'une des politiques de la commune a été de s'engager pour que le Bellillois puisse rester vivre sur son île et ne soit pas obligé de la quitter faute de logement ! Pour cela, via le projet « Objectif Habitat Insulaires », la commune a acheté du foncier, l'a viabilisé puis l'a cédé à un prix acceptable, principalement à des primo-accédants.

Le projet les Courreaux, sortira de terre en 2025, situé sur le terrain des douanes, où encore 12 maisons vont pouvoir se construire.

Dernièrement, nous avons gagné un procès contre un promoteur immobilier qui nous attaquait suite à la préemption d'un terrain à Borthélo. La justice nous donne raison, et appuie notre politique en termes d'habitat.

Le contrôle des meublés de tourisme, engagé sur toute l'île, a d'ores et déjà porté ses fruits en permettant de remettre sur le marché bon nombre de logements tant à la location à l'année, qu'à la vente.

Toujours dans le but de voir le centre de Palais vivre bien sûr l'été, mais pas que, également à l'année et surtout l'hiver, la municipalité lance pour une durée de 5 années avec l'appui du bureau d'étude URBANIS, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, l'OPAH-RU.

Tout propriétaire, occupant ou bailleur, toute copropriété, pourra être accompagné pour lancer des travaux de rénovation lors de permanences hebdomadaires.

Il est important que notre commune vive toute l'année !

Mersi Bras ha bloavez mat !



Ronan BARRÉ Conseiller Délégué, en charge des travaux routiers.

2024 a été très chargé en travaux divers, notamment le chantier très conséquent de l'Avenue CARNOT, réalisé en deux tranches pour ne pas trop impacter les riverains, les commerçants et la population ; reste quelques finitions avant la réception.

L'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville est une belle réalisation, qui je pense ravit Palantines et Palantins.

Nous avons repris plusieurs voiries fatiguées par une réfec-

tion du tapis d'enrobés : Route de la Commune Libre, Route du Guerc'h, Route de la plage de Bordardoué, la piste cyclable partagée de Kerspern à Kerlan et terminé l'année par une campagne de curage de fossés sur environ 15 kms.

2025 sera aussi une année riche en travaux de voirie ; nous allons démarrer les terrassements du Lotissement Les Courreaux à Haute Boulogne pour les 12 lots réservés aux Bellillois, la reprise du réseau eaux usées et eaux pluviales ainsi que la chaussée de la rue WILLAUMEZ, travaux qui ont commencé le 15 Janvier.

Catherine MAREC adjointe à l'environnement.

C'est le moment pour moi de vous exposer l'avancée de nos projets municipaux. Cette année a été riche en travail, nous avons installé deux serres dans les écoles primaires de la commune, aidés des parents d'élèves et d'élus toujours prêts à rendre service.

Tous ont manipulé les perceuses, visseuses, tenailles, pelles, pioches dans la joie et la bonne humeur.

L'objectif de ce projet est d'apprendre et de montrer aux enfants comment pousse une graine, à quelle saison on plante, comment on cultive, comment on amende, comment on récolte.

Le CPIE anime ce projet pédagogique autour des arbres qui sont les maillons essentiels des écosystèmes. Ils offrent le gîte et le couvert à de nombreuses espèces végétales et animales dont nous faisons évidemment partie.

C'est pourquoi nous sommes obstinés dans la volonté de réussir cet apprentissage avec les enfants des écoles primaires car nous avons perdu en deux générations les bons réflexes de la gestion durable de la terre.

Avec les enfants des deux collèges, les élus et des bénévoles passionnés, nous sommes allés aux champs, à Bordustard, dans une grande parcelle communale bien exposée que nous avons

préparée. Les travaux pratiques ont commencé. Tous ont creusé et planté 1000 arbres qui donneront des fruits à coques, châtaigniers, amandiers, noisetiers, noyers, merisiers, et chênes-lièges. Ces arbres vont grandir à leur rythme. « C'est le temps que tu as perdu pour ta rose qui fait ta rose si importante », écrivait Saint-Exupéry.

Après avoir créé du lien entre les enfants et la terre, nous sommes retournés vers nos bataillons de petits débrouillards volontaires et appliqués, et dans leurs classes respectives, nous leur avons offert le livre de Jean Giono : « l'homme qui plantait des arbres »

Nous souhaitons leur faire comprendre qu'il faut protéger la nature et l'environnement. La variété de la vie sur terre associée à du courage, de la patience, de l'intuition, et à un peu, beaucoup de ruralité les empêcheront de se retrouver dans de vraies impasses.

Cette année nous avons distribué 800 arbres et planté 1000 arbres. En cumulant les actions précédentes, nous avons atteint notre objectif de 4000 arbres, et d'autres projets sont encore à venir.

Nous voulons aussi installer une ferme solaire, avec des panneaux photovoltaïques et travaillons toujours sur le projet de la ferme communale.

Parlons maintenant des mobilités douces qui sont, je vous le rappelle, un mode de déplacement respectueux de l'environnement, bas carbone et bon pour la santé.

Nous travaillons sur plusieurs dossiers à la fois, le premier concerne le tronçon

Rosboscer vers Super U qui va être mis en œuvre très prochainement, puis nous voulons dépasser cette limite et continuer plus loin en direction du camping de Trion Guen. Nous espérons un bon financement pour ce dossier car nous avons répondu à un appel à projets.

Etant aussi impliquée dans l'activité de la CCBI, collectivité qui déploie toute sa force, et met toute sa volonté pour préserver notre cadre de vie. Nous avons accepté la proposition du département qui travaille sur le projet d'aménagement d'une piste cyclable le long de la CD25 de Locmaria jusqu'à la Pointe des Poulains.

Ce dernier possède toutes les compétences nécessaires pour faire avancer ce dossier.

Je souhaite également remercier l'ensemble du personnel communal pour toutes les tâches qu'ils assument au quotidien dans le seul but de servir la population mais aussi pour leur disponibilité auprès de nous, élus, pour l'aide qu'ils nous apportent dans la mise en place de nos projets.

Pour terminer je citerai ce proverbe Amérindien : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants », alors consacrons nous à ne pas mettre leur patrimoine en péril et trouvons des solutions pour que le meilleur reste à venir.

Je vous souhaite une année 2025 pleine de vie, de santé, de bonheur simple, et de paix.



Le début du dragage du port avec la réception de la vase sur la plateforme de sédiments à Haute Boulogne et divers chantiers de voirie.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2025, que vos désirs deviennent réalités.

BLOAVEZ MAD





Francis VILLADIER

Conseiller Délégué à la Culture.

2024, belle année pour la culture et le patrimoine à Palais

La bibliothèque du Génie a pris le vent et le beau navire file désormais toutes voiles déployées. L'équipage est au complet, bien rodé à la manœuvre pour accueillir, conseiller et contenter le public en constante augmentation (2362 adhérents dont 600 nouveaux inscrits en 2024). Les collections se sont enrichies de plus de 700 documents et les animations (conférences, expositions, spectacles, accueils de classes) ont été fréquentées par 1 350 personnes.

L'année 2025 sera riche elle aussi, en manifestations alléchantes dont l'opération « Écrivaines voyageuses » en ce mois de janvier est un savoureux hors d'œuvre plein de promesses.

La fréquentation du cinéma municipal «Le Petit Bal Perdu» en constante augmentation, répond à l'excellence de la



programmation qui a su allier la qualité à l'éclectisme et qui dépasse le seuil de 30 000 spectateurs.

La restauration de la Chapelle Saint-Sébastien, l'acquisition du Réduit A, la sauvegarde de la Chapelle des Dames, les prémices de la renaissance du site de Haute-Boulogne, illustrent et affirment la volonté de préserver et d'adapter sans le trahir, le patrimoine de Palais au monde d'aujourd'hui. L'année 2024 fut belle, 2025 en sera, j'en suis certain, la digne héritière pour que la culture soit, pour chacun, un complément indispensable à notre vie quotidienne.

Je vous souhaite à tous une bonne et douce année.



Catherine BARBOTIN

Vice-présidente à la CCBI, en charge de la petite enfance, l'enfance, la restauration scolaire, le Service de l'information Sociale et de l'Emploi (S.I.S.E) et le Contrat Local de Santé.

Avec le S.I.S.E, nous souhaitons mieux accompagner sur le territoire les mobilités et les transitions professionnelles.

Car rester à Belle-Île et y construire un parcours professionnel est bien souvent synonyme de résilience, d'adaptations. Passer ainsi de la création d'activité au salariat ou l'inverse, changer de secteur d'activité en fonction de la conjoncture, d'appétences, d'opportunités ou parfois par lassitude n'est pas simple.

Le S.I.S.E, labellisé France Service, à travers un partenariat financé par la Région Bretagne, a déjà initié plusieurs actions : un forum dédié aux transitions professionnelles à l'automne 2023 «mon métier pour demain», 3 « cafés-métier » en 2023 et 2024, et organise cette année des formations délocalisées dans le secteur de la petite enfance : les modes de garde d'enfants, en structure ou à domicile, sont

sous tension et la menace d'une diminution de l'offre à brève échéance renforce nos craintes.

A l'automne 2024, nous avons mis en place la formation à distance sur un 1^{er} thème «la création d'entreprises». D'autres innovations sont imaginées ou restent à construire, notamment dans le secteur des métiers du bâtiment.

Les enjeux de ce programme sont importants. Il s'agit d'emploi, de formation mais aussi du bien vivre ensemble à Belle-Île...

Ils rejoignent les objectifs de la Région Bretagne, indéfectible soutien financier de nos actions.

Avec la signature en octobre 2024 du «Contrat Local de Santé», et le «Conseil Territorial de Santé Brocéliande Atlantique » nous travaillons avec le C.P.I.E, sur le programme SAINBIOTE (interactions santé et biodiversité et sur la ferme pédagogique en direction des

travailleurs en situation de handicap.

Pour cette année, un important travail s'engage sur la prévention, l'information sur les conduites addictives avec les acteurs de la vie insulaire : personnel soignant, élus de chaque commune, collèges, cafetiers, gendarmes, membres d'associations, organisateurs d'événements...

Au restaurant scolaire, 270 repas sont préparés au quotidien et nous faisons le choix d'une alimentation la plus proche du bio ou du commerce équitable, et au maximum, en circuit court.

La CCBI a repris en aout 2023 le pôle petite enfance/enfance et ses 23 salariés et gère le centre de loisirs qui prend en charge environ 70 enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. Les camps d'été ont rencontré un vif succès.

Vous le voyez, 2025 sera une année active, qu'elle vous soit douce et joyeuse.



Les élus du CMJ 2024/2025 et leurs aînés (abs Paul Depoix et Madeleine Caillarec) Louis Mison, Maire du CMJ 2024/2025

Le conseil des jeunes 2024/2025

Le 12 décembre 2024, le nouveau conseil des jeunes était réuni en mairie pour procéder à l'élection de son maire. Les onze jeunes élus présents ont du choisir entre deux candidats, Louis Mison, élève de troisième à Sainte Croix, déjà membre du conseil les deux années précédentes et sa jeune sœur Lilwen, élève en 6ème, qui montre déjà ambition et détermination.

Les élus du CMJ comptent bien mettre en place une solution pour communiquer entre eux plus efficacement. En effet, les 13 jeunes élus étant dispersés dans les classes de la 6ème à la 3ème dans les deux collèges, il n'est pas toujours simple de pouvoir se réunir et travailler ensemble sur les projets.

Ils souhaitent continuer à travailler les sujets déjà engagés en 2024 : la création d'un pumtrack, l'aménagement d'un espace dédié aux jeunes, et l'organisation de deux voyages, un à Paris pour visiter le sénat au printemps et un second en été pour découvrir la montagne à Font Romeu.



Thibault TARDIF

Conseiller Délégué à la jeunesse.

La politique jeunesse est un vaste sujet et nos projets sont nombreux.

Le service jeunesse qui propose des animations pour les 12-17 ans les mercredis, samedis ainsi que pendant les vacances scolaires proposera davantage d'activités sur l'île et sur le continent. En attendant que notre maison des jeunes au réduit A soit opérationnelle, les possibilités sont déjà nombreuses et les idées ne manquent pas. En concertation avec nos élus du conseil des jeunes, nous organisons prochainement des événements tels que des sorties karting, bowling ou autre soirée cinéma.

De beaux séjours sont prévus cette année.

En parallèle de ces animations, des rencontres seront organisées sur différentes thématiques telles que la prévention autour des écrans, les consommations d'alcool et de produits

Les jeunes élus envisagent aussi «des animations plus faciles à mettre en place, abordables et ouvertes à tous les jeunes de l'île» comme le proposait Louis Mison, Maire des jeunes, lors de la cérémonie des vœux le 18 janvier dernier : une soirée pizza, une journée piscine, une sortie dans un parc d'attraction dans le Morbihan... Ils se sentent également très concernés par les problèmes d'addiction et de dépendance et souhaitent s'inscrire dans la réflexion initiée par les adultes à l'échelle de l'île.



stupéfiants jusqu'aux addictions ainsi que d'autres sujets comme le harcèlement, l'isolement et la sécurité routière.

Le maire des jeunes Louis MISON, lors de la cérémonie des vœux de la mairie de Palais à mis en lumière un autre point, celui de l'accompagnement de nos jeunes vers la vie d'adulte. Gérer la partie administrative, mieux appréhender le monde des formations, de l'emploi et du logement ou encore gérer son budget.

Par ailleurs, nous confirmons cette année notre volonté de créer un pumtrack sur la commune, parcours constitué de bosses et de virages que vélos, skates, trottinettes et rollers pourront emprunter aussi bien pour les débutants que les confirmés. Les plans seront dessinés prochainement et les travaux planifiés.

Pour ce chapitre 2025, je souhaite le meilleur à vous ainsi qu'à vos proches, santé et sérénité.

Noémie SOULIER - Conseillère déléguée à la CCBI

L'année 2024, comme les précédentes, n'a pas été de tout repos et c'est tant mieux ! Elle a vu s'ouvrir ou se conforter des partenariats protéiformes et dynamiques, à l'image de l'économie belliloise et de ses habitants.

L'office de Tourisme a organisé à nouveau la réunion annuelle qui n'avait pas eu lieu depuis de nombreuses années, un moment riche en partage d'information et en échanges entre professionnels. La présence de l'Agence Départementale du Tourisme a ouvert de nouvelles perspectives de travail collaboratif, qui permettront notamment de mettre à jour la stratégie touristique et d'en faire un outil de développement partagé et soutenu par un maximum d'acteurs locaux.

En complément des actions de l'Office vers ses partenaires, le service Développement Économique a continué à animer le réseau des acteurs économiques locaux, cultivant ainsi le lien entre les professionnels, les agents et les élus. 5 Pass Commerce & Artisanat ont été attribués

à des entreprises de différents secteurs, afin de soutenir leur investissement dans leur outil de travail et pérenniser ainsi leur activité. Financé à 50 % par la CCBI et à 50 % par la région Bretagne, le dispositif est bien en place et efficace. La zone des Semis est désormais presque achevée ; le dernier terrain, qui restera propriété de l'intercommunalité, accueillera 3 entreprises de transformation alimentaire à l'horizon 2026, pour encore plus de visibilité et de confort de travail.

À la demande des élus, le Conseil de Développement du Pays d'Auray s'est installé à Belle-île et a fédéré un groupe de travail très engagé, qui a choisi de se pencher prioritairement sur la question du logement insulaire. Mené en parallèle des actions institutionnelles, je ne doute pas que la mise en commun des travaux des uns et des autres permettra de développer les solutions adaptées à nos problématiques spécifiques.

Enfin, Le Coin des Assos, composé d'une poignée d'élus des 4 communes, enga-

gés autour de la question associative belliloise, a à nouveau organisé le Forum des associations et travaille à l'édition du Livret associatif n°1. Là encore, c'est un bel exemple de mutualisation au-delà des frontières communales et pour le bien commun.

Cet hiver 2025 est rude, propice au repli et à la lecture au coin du feu. Je vous encourage à disposer de ce temps pour trouver un peu de paix et de joie dans la tourmente sociale et sociétale que nous connaissons, au national et à l'international. Je reste convaincue que tous ensemble, à Belle-île, nous cultivons une autre manière de vivre : pas toujours plus douce qu'ailleurs, mais s'appuyant davantage sur le territoire et l'humain, la confiance, la solidarité et le partage.

Guidée par nos cœurs et nos valeurs, en 2025, je souhaite que l'intelligence collective grandisse (à) Belle-île !



Des palantins retrouvent les écoliers à Font Romeu.

Quelques adhérents du comité ont rejoint les enfants en classe de neige.

Les membres du comité avaient décidé d'aider les familles à financer ce séjour plaisir pour leurs enfants. Ils sont même allés plus loin en imaginant les retrouver sur place. Un excellent moyen de créer de la cohésion avec nos jumeaux catalans et visiblement, ça a marché ! Grands et petits se sont retrouvés à plusieurs occasions pour se forger de beaux souvenirs et partager leurs découvertes. N'oubliez pas, cette année, le jumelage fêtera ses 25 ans... Grande fête en prévision en septembre !

Inscription et adhésion au comité (10€) à la prochaine assemblée générale à venir en février !





Agir pour la vie !

Techno+, 1 mot d'ordre :

être à l'écoute, respecter les choix et informer sur les risques.

L'association fut créée par quelques consommateurs de drogues, qui, à la toute fin des années 2000, prirent conscience de la dangerosité des produits addictifs, s'informèrent pour en comprendre les effets et surtout adopter de nouvelles stratégies de vies personnelles.

Les élus et des soignants de Belle-île, boostés par de jeunes habitants concernés, ont décidé de faire appel à l'association dès cet été.

Des bénévoles viendront sur les événements diffuser des informations pour développer une politique de réduction des risques liés à l'usage des drogues. Leur hébergement sera pris en charge et un coordinateur engagé par la CCBI pour prendre à bras le corps ce problème, toute l'année.

Drogue, alcool, comportements à risque, il y a urgence !

Un électrochoc nécessaire doit avoir lieu à Belle-île concernant les addictions et notamment sur les consommations de drogue et d'alcool. Une réponse politique, médicale, sociale et judiciaire doit être apportée. Les élus associés aux professionnels de santé de l'hôpital, n'attendaient que cette impulsion, pour se mobiliser afin de donner à Belle-île les moyens humains et financiers d'actions de prévention et immersives. « On ne veut, on ne peut, plus vivre les dramatiques accidents qui ont fait perdre des vies au début de l'été 2024. Drogue, alcool, harcèlement...

Le constat est accablant. Il nous faut faire notre introspection et combattre ces fléaux », lançait le Maire lors de la cérémonie des

vœux. Dès le début d'année, une première rencontre à l'hôpital, menée par des professionnels de santé a débouché sur une collaboration avec «Techno+» initiée par Liza Cercel, une association impliquée sur le territoire national, capable d'apporter un certain nombre de réponses grâce à une présence active lors des événements festifs, dans les bars, les établissements scolaires...

Étude du recul du trait de côte :

Gérer le présent, c'est préparer l'avenir de notre territoire pour les générations à venir. Le recul du trait de côte est une réalité que nous devons anticiper dès maintenant. C'est pourquoi nous avons lancé une étude sur l'érosion littorale qui vise à identifier les zones à risque sur les 30 à 100 prochaines années, afin de mieux comprendre l'évolution de notre littoral et de mettre en place des mesures adaptées pour le protéger. Ce projet ne peut réussir sans votre contribution et votre participation active.

Votre aide est essentielle !

Si vous possédez des photos anciennes, des cartes postales ou d'autres documents montrant nos plages (Ramonette, Port York, Port Poyed, etc.), ils nous seraient très utiles. Ces éléments permettent de retracer l'histoire de notre littoral et d'en visualiser l'évolution.

Vous avez aussi peut-être remarqué des changements visibles comme des éboulements, des cavités, ou des transformations des falaises. Vos observations sont précieuses pour enrichir les données de l'étude.

Comment participer ?

En envoyant vos documents ou vos observations à Clément ROBIN, chargé de coordonner cette étude, sur l'adresse e-mail : pvd@lepalais.fr ou prenez rendez-vous avec lui si vous souhaitez lui remettre vos documents en main propre. Tous les supports physiques (photos, cartes postales...) pourront être scannés et rapidement restitués.



Financement de l'État = 80%

Il y a quelques années, la plage des Armelles était facilement accessible. L'effondrement de la falaise qui supportait l'escalier nous oblige désormais à condamner cette petite crique magique.



Et après ? Une restitution pour tous !

Début 2026 une restitution publique sera organisée. Si vous êtes intéressé(e) pour assister à cette réunion, vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de Clément Robin.

Pourquoi est-ce si important ?

Nous devons être prévoyants pour mieux nous préparer au monde de demain. Cette étude, menée en collaboration avec des ingénieurs et des spécialistes, nous permettra d'identifier précisément les zones à risque, d'anticiper l'évolution de la côte sur 30 à 100 ans, et de protéger durablement notre territoire pour les générations futures.

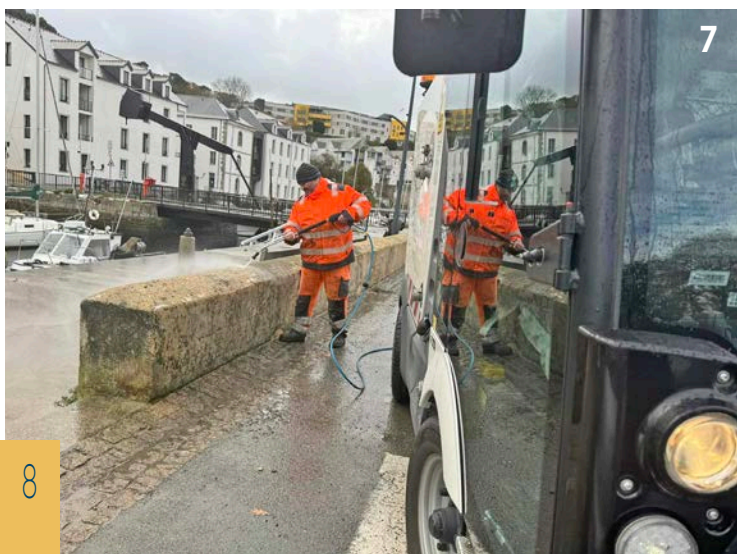
On compte sur vous !

Votre mobilisation et votre engagement dans cette démarche sont indispensables. Votre participation permettra de collecter un maximum de données et de garantir le succès de ce projet pour le bien de notre commune.

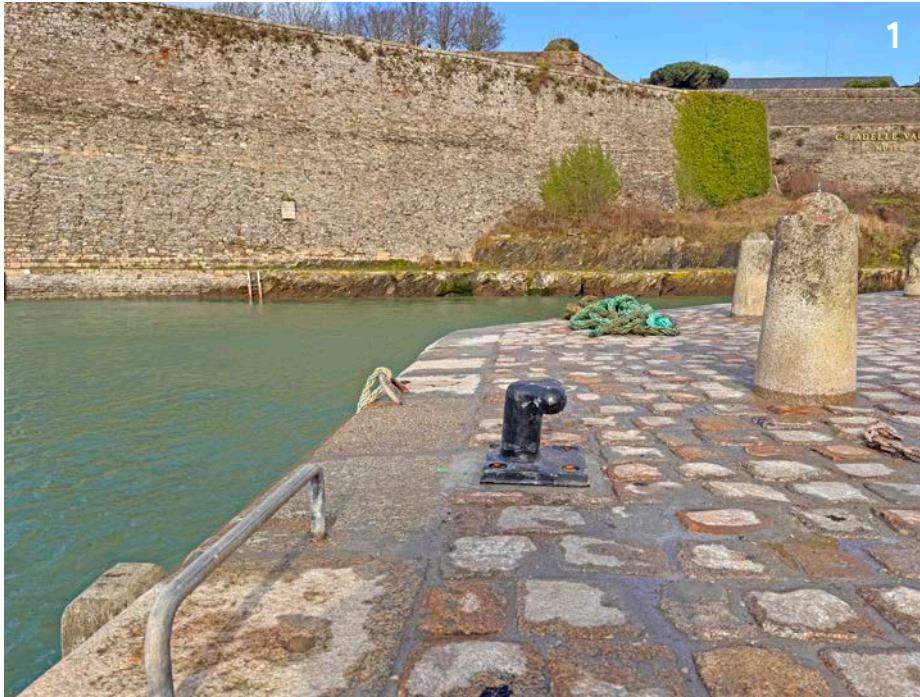
TRAVAUX en cours dans le bourg, dans les villages...



1. Captation de la source
2. et pose des éclairages Avenue Carnot.
3. Édification d'un muret à Ramonette
4. retraçage d'un chemin
5. Entretien des fossés
6. Test de chicane pour ralentir la circulation Rive Éva Jouan
7. Nettoyage et entretien des rues, gestion des eaux pluviales



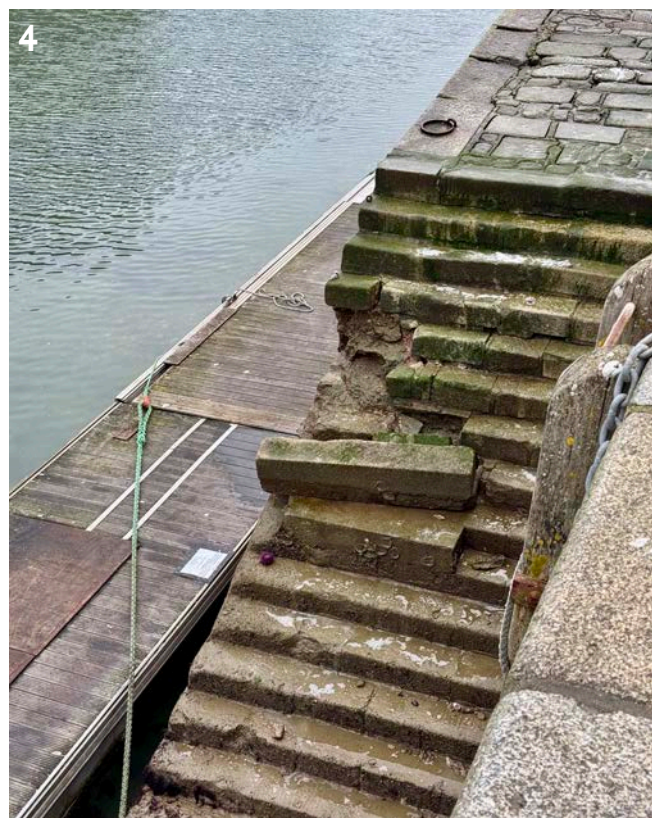
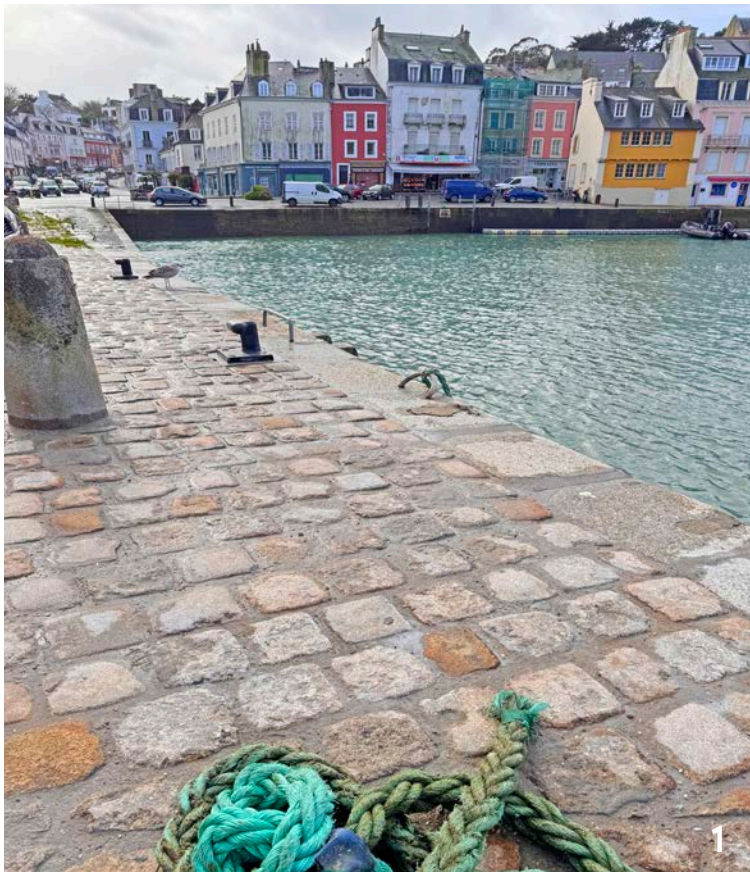
& sur le **PORT** un travail constant !



Le chantier du pan cassé vient juste de se terminer que déjà, l'on attaque ceux du môle Bourdelle. Presque une année de travaux avec une interruption en juillet/Aout pour cause d'accessibilité au port. En effet, la barge qui devra traverser le port plusieurs fois par jour pour amener les matériaux sera amarée cale Bonnelle. Impossible d'effectuer des rotations en plein été en toute sécurité et de manière efficace.

Les mouillages plaisance quand à eux seront organisés pour être utilisés, en début de saison estivale au moins.

1. Fin des travaux du pan cassé.
2. Électrification de l'écluse.
3. Brèche du Mole Bourdelle.
4. Et déjà, de nouveaux travaux à prévoir...





AGIR au quotidien pour l'environnement...

Les collégiens se souviendront longtemps de cette belle journée un peu froide d'hiver. Munis de bottes, pelles, pioches, tuteurs, et armés de courage, ils ont mis énormément d'énergie à planter ce verger de fruits à coques.

Des espèces nourricières !

Sur place, entre deux coup de pelles, ils ont aussi pu goûter les fruits des arbres qu'ils étaient en train de planter.

Des noix, des noisettes, des châtaignes et des amandes ainsi que des produits fabriqués à partir de ces fruits ; ils se sont régalés de crème de châtaigne, tartinée sur du pain aux noix, dégusté du praliné et quelques uns ont même tenté le lait d'amande. Les agents de la brigade verte, des élus, des citoyens et leurs professeurs ont aussi participé à cette joyeuse entreprise. En fin d'après midi, chaque enfant est reparti avec un jeune arbre à planter dans son jardin et reçu un livre choisi pour l'occasion, « l'homme qui plantait des arbres » de Jean Giono.



Et quelques jours plus tard...

distribution d'arbres pour les jardiniers palantins. C'est la quatrième distribution et son succès a dépassé les précédentes avec plus de 650 arbres distribués ! En comptant ceux que la commune plante et ceux qui prendront place le long de la voie dédiée aux mobilités douces qui va s'implanter cette année, l'objectif des élus sera largement dépassé et c'est tant mieux pour Palais.





LE CCAS au petits soins pour les aînés

Vendredi 24, Jeanne JEGOU soufflait ses 102 bougies lors d'un bon repas en famille. Dans l'après-midi, les élus de Palais sont venus l'honorer pour l'occasion à son retour à l'hôpital où elle réside depuis deux mois seulement, car il y a peu de temps, elle vivait encore dans sa maison de Loctudy.

J'aime la galette !

Joli moment de partage le samedi 25 après midi à l'occasion de la Galette des rois des aînés à l'espace culturel Arletty

Malgré le mauvais temps, ils sont venus nombreux partager ce moment gourmand et convivial organisé par la formidable équipe du CCAS, très active tout au long de l'année, qui organise temps forts et actions envers les aînés de la commune de Palais et tant d'autres choses pour tous !

Merci à la chorale Canta Belle île qui a émerveillé et même fait danser le public. BRAVO !



CHANGEMENT DE CLIMAT !



« Nous venons de faire face à un épisode météorologique exceptionnel engendrant des dégâts sur toute l'île et à plusieurs endroits de la commune. Dans le secteur de Port-Gwen, l'eau n'était pas mon-

tée si haut depuis 25 ans. Je tenais à remercier l'ensemble des acteurs engagés pour leur mobilisation, parfois dans des situations périlleuses. Si, comparativement à bien d'autres sites, comme Rennes, où les dommages sont bien plus conséquents, plusieurs sites ont été impactés et des accidents de la circulation dont les conséquences, finalement peu dramatiques, ont été évités.

Il est rappelé qu'en cas d'alerte météorologique, les consignes doivent être respectées notamment concernant les déplacements routiers. En effet, beaucoup de secteurs présentent des risques de chutes d'arbres, le sol détrempé, le faible racinaire, le vieillissement des résineux et les violentes rafales créent des conditions favorables au déracinement. Il est rappelé aux propriétaires de ces arbres en bord de voie que l'entretien de ces espaces boisés est indispensable.

Concernant le secteur de la Saline, il n'y a pas eu d'inondation majeure depuis 2020 grâce à une bonne gestion des niveaux de barrages avec Eau du Morbihan, Saur, les services de l'État et le port. L'investissement dans les nouvelles écluses permet aussi une meilleure gestion aval des eaux pour préserver au mieux tout le secteur entre le barrage et le port. Néanmoins, face à des conditions pluvieuses comme lors de l'épisode du 26 janvier dernier, le barrage a largement débordé comme l'ensemble des bassins versants qui convergent vers le port, et ce, malgré la bonne gestion et la coordination du port et de Saur et malheureusement, plusieurs bâtiments ont été partiellement inondés. Si nous menons depuis 3 ans des études pour améliorer les flux, les travaux doivent être entrepris par tranche (1,5M€) pour limiter les inondations lorsque celles-ci ne sont pas liées à des phénomènes exceptionnels. Aussi, pour faire suite aux doléances et aux risques avérés, j'ai pris la décision de solliciter l'État par l'intermédiaire du Préfet pour mettre en place un Plan de Prévention de Risque d'Inondation sur l'ensemble du secteur bas-Bordilla.

Heureusement, l'opération de curage de plus de 15 km de fossés le mois dernier a porté ses fruits ; c'est pourquoi nous allons dès le printemps poursuivre ces travaux d'envergure pour préserver nos voies et limiter les risques.» commente le Maire.

Sur les espaces naturels, les plages de l'île se sont vues métamorphosées par les quantités d'eau douce ; des rus se transforment en véritables ruisseaux, ravinant sable et cailloux.

La **voie** RESPIRATOIRE

Un peu d'HISTOIRE

La Route de Bangor, a été réalisée sur l'ancien tracé de terre appelé 'le ruisseau', connu depuis «l'époque moderne» (de 1492 à 1792).

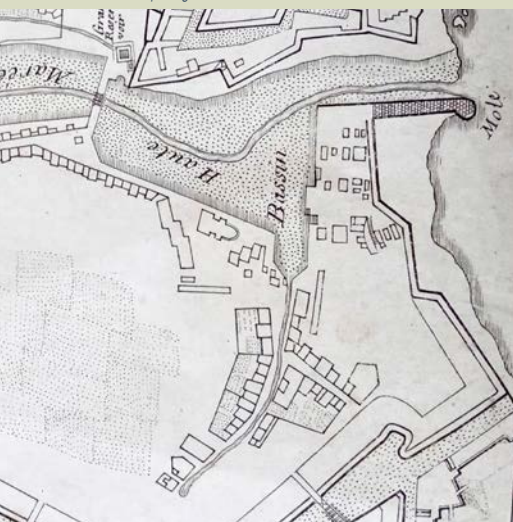
La création des défenses militaires de la ville imaginées par Vauban vers 1670 a considérablement modifié Palais, autrefois situé sur les glacis, la partie nord de la ville actuelle.

L'entrée dans le centre-bourg, matérialisée par le passage sous les deux voûtes intégrées à l'enceinte urbaine édifée sous Napoléon III au début du 19^{ème} siècle, offre un passage resserré qui impose une alternance des véhicules toujours complexe et plus encore en été.

Il faut bien reconnaître que certaines routes, à Palais comme ailleurs sur l'île, n'ont quasiment pas changé depuis l'époque Vauban alors que, de la charrette au camion, des attelages aux voitures, les usages et besoins sont bien différents et l'espace demande à être adapté pour correspondre à notre époque et aux siècles à venir.

Ce projet routier a fait l'objet d'une première réflexion en 2004, sous le mandat d'Yves Brien, sur lequel nous pouvons nous appuyer pour développer aujourd'hui cette réflexion sur le contournement de Palais.

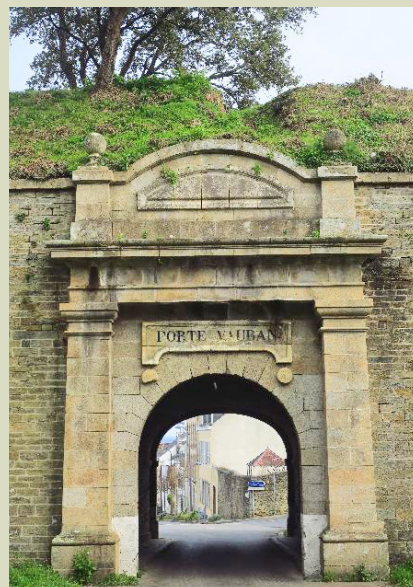
17^{ème} - projet de modification de Le Palais



1839 - édification de l'enceinte urbaine, création de l'actuelle Avenue Carnot



état actuel



La porte Vauban n'a que peu changé depuis cette vue prise vers 1890. La suppression des trottoirs libère un peu de place, juste de quoi remplacer la charrette à chevaux par une voiture particulière ou un petit utilitaire. Depuis la disparition du fossé en 1928 pour raison sanitaire, deux véhicules peuvent se faire face, mais traversent alternativement sous la voûte pour rejoindre ou quitter l'Avenue Carnot (Rue des Ormeaux) qui, elle non plus, ne s'est pas élargie...



En raison de son importance, de son coût global, ce projet sera soumis aux dispositions du code de l'urbanisme en matière de concertation publique.

Une concertation que la commune souhaite mener sous forme de référendum, à l'été 2025, si les autorités de l'État répondent favorablement au courrier qui va être adressé ce mois-ci au Préfet.

CONCERTEZ : pourquoi et comment ?

Étant évidemment concernées, les 3 autres communes de l'île et la CCBI, la population, les associations environnementales et les acteurs économiques seront étroitement associés à ces phases de réflexions pour garantir la réussite d'une réalisation adaptée à une nouvelle vision de la ville.

Il est indispensable d'évaluer tous les impacts de ce changement fondamental, sur les flux, le stationnement, l'empreinte carbone, la préservation des voies...

Des concertations seront donc indispensables pour, au delà de modifier les trafics et les déplacements, tenir compte des sensibilités humaines et environnementales.

Leurs résultats seront les conditions primordiales de la réalisation et surtout de la réussite d'un tel projet.

Si l'organisation d'un référendum est accepté par l'État, des rendez-vous seront fixés avec la population et le dossier d'étude sera mis à disposition en mairie et sur le site internet pour recueillir tous les avis. Des panneaux d'exposition présentant le projet et les études seront installés sur le port, sans doute à l'espace Nanie Clément, pour être facilement accessibles à tous. À l'issue de chacune des étapes, les observations et remarques seront analysées afin d'être présentées aux partenaires du projet et mis à disposition du public.

Quelles sont les données nécessaires à cet aménagement ?

Le principe général de voie routière est appelé parti d'aménagement ; il détermine :

- Le statut de la voie (RD, voie communale, déviation d'agglomération, etc.) et donc, les usagers autorisés sur la voie.
- Le profil en travers de la route, y compris la prise en compte des déplacements doux.
- Les voies à relier et la façon dont elles sont reliées.
- Le type d'échange : carrefours plans (giratoire, carrefours en X ou en T) ou carrefours dénivelés.
- La possibilité ou pas d'accès directs à la voie en dehors des points d'échange.

Selon l'évolution socio-économique prévue sur les études réalisées par le Pays d'Auray prise en compte dans le SCoT, on considère une évolution des déplacements de 1 % par an jusqu'en 2030. Puis 0,8 % par an de 2030 à 2040 (+ 1,25 % d'habitants/an jusqu'en 2040). Ces études prévoient également une progression des modes de déplacements doux ainsi que le développement des transports en commun.

Un scénario se profile

Il permet de répondre aux problèmes de déplacements actuels tant pour les usagers du centre ville, avec un très faible impact sur leurs temps de trajets, que pour ceux qui ne font que traverser la commune pour se rendre à l'hôpital, la maison de santé, la poste, la Maison France-Services... tout en améliorant la desserte de l'ensemble de l'île et des autres communes et villages rattachés à Palais.

Ce scénario tient compte des contraintes environnementales, une estimation de largeur de voie est définie qui englobe une voie «verte» dédiée aux mobilités douces, vélos, piétons, en parallèle de la voie réservée aux véhicules motorisés.

Une modélisation des trafics sera établie sur 20 ans s'appuyant sur un scénario correspondant à la situation actuelle, à moyen, à long terme, en tenant compte du développement socio-économique et de l'évolution des usages de déplacements à l'horizon 2040, selon les contraintes et les impacts qu'ils sont susceptibles d'engendrer du point de vue de l'eau (si par exemple le tracé incluait des zones inondables), de l'écologie et la biodiversité, de la modification du cadre de vie...



L'avenue Carnot était bordée d'ormeaux, arbres qui donnaient son nom à cette voie au siècle dernier. Comme le montre cette image, les arbres étaient plantés sur le trottoir ; le passage destiné aux véhicules est resté presque identique aujourd'hui mais à l'époque il n'y avait pas de stationnement...

Le projet de voie RESPIRATOIRE

propose un contournement court, d'environ 610m, au plus près de la ville et à proximité immédiate de l'enceinte urbaine, sur des parcelles foncières déjà propriété de la commune ou appartenant à l'hôpital, favorable à ce projet.

Positionné sur le tracé de la canalisation d'eau de l'hôpital il n'occasionne donc pas la suppression importante d'arbres.

La circulation dans Bordilla sera également considérablement diminuée.

 Nouvelle voie

 Voie piéton/2 roues

 Voies existantes

 voies interdites aux véhicules lourds

